



ÉTABLISSEMENT

Ville de Bagnols sur Cèze (30)
Place Auguste Mallet

30205 Bagnols sur Cèze

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Bagnols sur Cèze (30), Contact : Le Président du CCAS, BP40160, 30205 Bagnols sur Cèze CEDEX, FRANCE. Tél. : +33 466505050. Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.bagnolssurceze.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service commande publique BP 45160 , Contact : Responsable commande publique, 30205 BAGNOLS SUR CEZE cedex, FRANCE. Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12. Adresse internet : <http://www.bagnolssurceze.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Pouvoir adjudicateur services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile

II.1.2) Code CPV principal

55321000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile géré par le CCAS de la ville de Bagnols sur Cèze. Accord cadre à bons de commande mono attributaire sans quantité minimum annuelle et quantité maximum annuelle : 27 000 repas. Durée 12 mois renouvelable 3 fois.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

55321000 , 55521100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : 30200 Bagnols sur cèze

II.2.4) Description des prestations

Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile géré par le C.C.A.S. de la ville de Bagnols sur Cèze.

Ces repas sont destinés aux usagers du Service de Portage de Repas à Domicile. Les bénéficiaires de ce service sont des personnes

âgées de plus de 60 ans demeurant sur le territoire de la commune de Bagnols-sur-Cèze. Les personnes ayant moins de 60 ans peuvent également en bénéficier sous conditions (adultes handicapés ou sorties d'hospitalisation).

Le présent marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande mono attributaire, conformément à l'article R2162-4 du code de la commande publique.

Les seuils sont les suivants :
sans quantité minimum annuelle
quantité maximum annuelle : 27 000 repas

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Non)

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

durée de 12 mois renouvelable 3 fois

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

cf règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères : cf règlement de consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Fonds propres du CCAS.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif **Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non**

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : **Non**

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

Jeudi 04 mars 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : jeudi 04 mars 2021 - 14:00

Lieu : CCAS Bagnols.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Huis clos. Seuls les services compétents invités.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : **Non**

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire en application de l'article R2123-1 3 du code de la commande publique et à l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques publié au JO du 31 mars 2019.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : greffe.ta-nîmes@juradm.fr. Fax +33 466362786. Adresse internet : <http://nîmes.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Introduction, avant la signature du marché, d'un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; Référé pré contractuel avant la conclusion du contrat (articles L551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative) ; après la conclusion du marché et si le pouvoir adjudicateur n'a pas respecté le délai de suspension de la procédure L551-15 du Code de Justice administrative ou ne s'est pas imposé et respecté le délai de suspension, seize ou onze jours selon son choix, prévu par la Directive européenne 2007/66/CE du 11 décembre 2007, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L 551-13 à 551-14 et R.551-7 du Code de Justice administrative et selon les conditions établies par l'ordonnance du 7 mai 2009 et son décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009) ; un recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent courrier (articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative), ou un recours de plein contentieux dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendues

publiques.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 février 2021